Opérations de pêches—Loi

En bref, un appui théorique mais peu d'aide réelle. Je demanderais au gouvernement, par l'entremise du ministère des Pêches et des Océans et de concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, de présenter à la Chambre un programme complet pour donner aux pêcheurs indiens de la Colombie-Britannique la place qui leur revient.

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Je ne voudrais pas faire prendre des crises de nerfs aux députés d'en face, et je promets d'être bref afin que le projet de loi puisse être adopté avant 5 heures. Cependant, pour moi c'est une occasion de traiter d'une question très importante aux yeux de bien des personnes que je représente, dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique. Je veux profiter de la présence à la Chambre du secrétaire parlementaire du ministre pour lui transmettre quelques-unes de leurs préoccupations. Je doute pouvoir vous annoncer des choses inédites qui auraient trait à la solution de problèmes comme la concentration de la propriété, la destruction de l'environnement, la disparition des terres inondées qui servent de frayères aux poissons, surtout les frayères de saumon de la côte ouest.

Cependant, il semblerait que la pêche au saumon soit sur son déclin en Colombie-Britannique à cause de l'utilisation d'engins de pêche et de chasse hautement raffinés. Les gens que je représente, du moins, un certain nombre, ceux qui s'adonnent spécialement à la pêche dans les cours d'eau, sont les derniers à qui l'on pense quand arrive le moment de répartir les prises. En plus des doutes et des soupçons qui jaillissent quand le gagne-pain de certaines personnes est en jeu, à cause de la concurrence naturelle dans ce secteur et aussi à cause de la présence d'étrangers et de l'utilisation de matériel ultra-moderne, les pêcheurs éprouvent donc naturellement des soupçons qui, à mon avis, méritent d'être examinés et peut-être dissipés, car certains soupçons sont fondés sur des faits, d'autres sur des rumeurs. Je doute que nous puissions ne pas tenir compte du fait qu'ils existent, qu'ils soient fondés ou non.

Cette année, dans la vallée du Fraser, il n'y a eu que six périodes de pêche au saumon du printemps, et ce à raison d'une fois par semaine, ou peu sans faut. Oui, six jusqu'à présent alors qu'il y en a eu 17 l'an dernier. Jusqu'ici on a pris 2,600 poissons. Ce sont les prises totales des pêcheurs aux filets maillants du fleuve Fraser.

Parce que ces pêcheurs sont les plus démunis, si les bateaux étrangers ou nos propres navires, à l'aide d'autres méthodes telle la pêche à la traîne ou à la senne, surexploitent une ressource, il est certain que ces pêcheurs artisans voient diminuer leur prise.

Mon collègue, le député de Comox-Powell River (M. Skelly), a décrit la situation de manière très éloquente. Il a parlé de ces machines à pêcher contrôlées par radio, rapides, efficaces, qui, dès qu'on annonçait l'ouverture de la pêche dans telle ou telle région, s'y rendaient en un clin d'œil et qui, en l'espace d'une saison, dépeuplaient pratiquement toute la région. C'est ainsi que s'est produit une surcapitalisation dans ce secteur. Désormais la pêche se fait avec des bateaux de plus en plus grands, de plus en plus coûteux et employant un personnel restreint. Cela semble être l'histoire de notre vie.

Je ne voudrais pas qu'on assiste en Colombie-Britannique au même phénomène qu'à Terre-Neuve où l'on a décrété un beau jour que les établissements de pêche côtière étaient trop nom-

breux. Le Terre-Neuvien n'avait donc plus qu'à aller s'installer dans un grand centre en renonçant à sa culture et à son mode de vie. C'est ainsi que des familles jusque là autonomes, indépendantes, vivant dans un petit village où elles s'épanouissaient sont allées grossir les rangs des assistés sociaux des grands centres.

Il est très important, selon moi, que notre course effrénée à l'efficacité ne nous fasse pas oublier le côté humain de la vie. Les machines à pêcher hautement perfectionnées ne dépensent pas beaucoup d'argent chez l'épicier du coin. N'oublions pas que beaucoup de nos petites communautés d'artisans ont disparu à cause de ce que nous appelons la course effrénée à la modernisation. Le député de Red Deer (M. Towers) reconnaîtra certainement que ce phénoméne s'est également produit dans une certaine mesure dans les Prairies; peut-être même sur une grande échelle.

a (1650)

De nombreux témoignages de l'esprit d'initiative et du sens de l'autosuffisance chez l'individu ont été détruits par l'empiètement de grandes exploitations agricoles sur les petits villages. Cela semble avoir été la tendance au cours du dernier quart du vingtième siècle. Il faut nous assurer qu'il existe un milieu pour les gens où ils puissent trouver du travail utile et enrichissant sur le plan personnel. Il faut nous assurer que par le biais d'initiatives gouvernementales de toutes sortes, comme la mesure dont nous discutons en ce moment, nous ne permettons pas que des gens soient déplacés de leur milieu.

Ce qui se passe, c'est qu'à la suite de la forte concurrence que se livrent les pêcheurs à la senne, au chalut et au filet maillant, sans parler de la concurrence étrangère que l'on a déjà mentionnée dans le débat, nous sommes pratiquement en présence d'une guerre du poisson sur nos deux côtes. Au large de l'Alaska, il est arrivé que lorsque certains secteurs des eaux partagées ont été déclarés ouverts à la pêche, le ministère des Pêches a littéralement—et j'espère que le terme n'est pas trop fort—lâché la bride aux pêcheurs canadiens. Autrement dit, il a relâché les mesures de conservation au point que les pêcheurs canadiens font ouvertement concurrence aux pêcheurs américains et interceptent le poisson en route vers les rivières américaines.

Si nous ne mettons pas fin à cette situation, si nous ne parvenons pas à conclure un accord sur ces ressources communes, naturelles, renouvelables des deux côtes, les Américains useront peut-être de représailles. Ce projet de loi est de première importance. A moins que nous ne parvenions à le faire ratifier par le Sénat américain sous peu, nos efforts n'auront rien donné. Entre-temps, nous aurons peut-être perdu des ressources à tout jamais, ou sinon, elles auront été endommagées au point qu'il leur faudra des années pour se renouveler, et cela, à une époque où le besoin de protéines va gradissant à cause de l'explosion démographique. A mon avis, nous ne pouvons nous permettre cette gestion cavalière, égoïste de ressources aussi précieuses, non seulement pour le Canada et les États-Unis, mais pour le monde entier.

Lorsque les périodes de fermeture interviennent, du genre de celle que j'ai décrite au début de mon intervention, ce sont les pêcheurs du fleuve Fraser qui sont perdants, car ils ont investi des montants énormes dans leur attirail de pêche et leurs emprunts doivent être remboursés mais on leur refuse la chance de recouvrer cet argent ou, autrement dit, de gagner